

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2025-11

Séance du 27/03/2025

MISES A JOUR DES CONTRATS D'ACCES FTTH, FTTE ET CONTRAT STOC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 27/03/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- d'approuver l'ensemble des modifications apportées aux documents composant les différents contrats nécessaires à la commercialisation par Vienne Numérique des services Très Haut Débit à l'attention des Opérateurs Commerciaux (OC), dénommés « offres d'accès », soient :
 - Contrat d'accès aux lignes FTTH de Vienne Numérique v3.3,
 - Contrat offre FTTE passif v2.2
- d'approuver l'ensemble des modification apportées aux documents composant le contrat STOC de Prestation de raccordement des Câblages Client Final FTTH v2.1
- d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à notifier ces offres mises à jour auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, et, en cas d'avis favorable, à publier les offres et à signer les contrats avec les opérateurs commerciaux.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé